

**DEPARTEMENT DU GARD****COMMUNE DE MARTIGNARGUES**  
**30360****Délibération du Conseil Municipal**  
**N°2024\_004\_DE**  
**Séance du 07 mars 2024**

L'an deux mille-vingt-quatre, le sept du mois de mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIC, Maire.

**Présents :** VIC Jérôme, FABRE Stéphan, KREMER Daniel, RIEU Laury, PUTSCHER Nadège, LIMOUSIS Alain, FLEURET Gérard, VIC Nathalie, FERNANDEZ José.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** BROUET Sandrine à FABRE Stéphan

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 26.02.2024.

**Secrétaire de séance :** FABRE Stéphan

**Effectif légal :** 11

**Nombre de conseillers en exercice :** 10

**Nombre de membres présents :** 09

**Nombre de votants :** 10

**Votes Pour :** 10

**Votes Contre :** 0

**Abstention :** 0

**Objet : Mise à disposition de la salle polyvalente « Camille Espérandieu »**  
**Modification des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024**  
**Révision de la convention de mise à disposition et du règlement d'utilisation de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la salle polyvalente peut, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être mise à la disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives, pour la tenue de réunions et de conférences et plus généralement de loisirs, ainsi que de manifestations privées.

- Vu la délibération n°2014\_033\_DE en date du 30.09.2014, portant sur les tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 01.02.2015,
- Vu la délibération n°2015\_027\_DE en date du 29.09.2015, portant sur la modification des tarifs de location de la salle polyvalente pour les fêtes de fin d'année,
- Vu la délibération n°2019\_001\_DE en date du 17.12.2018, portant sur la modification du règlement d'utilisation, état des lieux, création convention pour la mise à disposition de la salle polyvalente « Camille Espérandieu »,
- Considérant la hausse du prix de l'électricité, qui impacte considérablement le budget de la commune

- Considérant qu'il y a lieu de réviser les tarifs de mise à disposition de la salle polyvalente,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

## DECIDE

### **Article 1 :**

De modifier les tarifs de mise à disposition de la salle polyvalente « Camille ESPERANDIEU », et de les appliquer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, comme suit :

	Particuliers habitants de la commune	Particuliers extérieurs à la commune	Associations locales (activités d'intérêt général)
Tarifs de location	120 €	500 €	Gratuit
Caution « Dégâts, dégradations et nuisances sonores »	500 €	500 €	500 €
Caution « Défaut de ménage »	100 €	100 €	100 €

### **Article 2 :**

De modifier la convention de mise à disposition ainsi que le règlement d'utilisation de la salle polyvalente en ce sens.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, le Maire, **Jérôme VIC**

